

# Maisons-Alfort

le mag

Mai 2021 #497



## Profitez de la nature en ville !

### À LA UNE

---

Une journée au centre de vaccination de Maisons-Alfort

P. 5

### ACTUALITÉS

---

Élections : il est désormais possible d'avoir deux procurations

P. 7

### DÉCRYPTAGE

---

Rythmes scolaires : le retour à la semaine de 4 jours, mode d'emploi

P. 9



# 05

**À LA UNE**  
**Une journée au**  
 centre de vaccination  
 de Maisons-Alfort

# 07

**ACTUALITÉS**  
**Élections :**  
 il est désormais  
 possible d'avoir  
 deux procurations



# 09

**DÉCRYPTAGE**  
**Rythmes**  
**scolaires :**  
 le retour à la  
 semaine de 4 jours,  
 mode d'emploi

**CADRE DE VIE**  
**Plan 1 000 arbres :**  
 les premiers arbres  
 plantés chez  
 des Maisonnais



# 10



# 21

**SPORT**  
**Christophe Gagliano**  
 nommé responsable  
 de l'équipe de France  
 masculine de judo

Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur son site internet [www.maisons-alfort.fr](http://www.maisons-alfort.fr)  
 et sur sa page Facebook : Ville de Maisons-Alfort.

Mai 2021

**Directeur de la publication :** Delphine Raimond • **Rédaction :** Solenne Dimofski • **SR :** Isabelle Hamon • **Conception**  
 - **Réalisation :** E-media • **Impression :** Le Réveil de la Marne • **Photos :** Service Communication, RP - Le Nai, Dinh,  
 Lastes • **Tirage :** 32 000 exemplaires • **Dépôt légal :** 3 501P





**L**es 20 et 27 juin prochain auront lieu les élections départementales et régionales. Aussi, dans le souci de respecter l'égalité entre tous les candidats et afin de se conformer à la lettre et à l'esprit de la législation en matière électorale, le magazine municipal « *Maisons-Alfort, le Mag* » ne comportera plus l'éditorial du maire et conseiller départemental ni la tribune d'expression de la majorité municipale, jusqu'à la date des élections départementales.

Nous prions les Maisonnais, qui pourraient s'étonner de cette absence, de nous en excuser. La rédaction de notre magazine continuera bien évidemment d'informer les Maisonnais, au fil des mois dans chaque numéro du magazine municipal, de tous les événements qui constituent l'actualité et la vie de notre ville.

À noter également, que suivant cette même ligne de conduite, l'information contenue sur le site internet de la Ville <https://maisons-alfort.fr/> est également restreinte et sera restaurée après les élections départementales.

### PRIX DU PUBLIC DU SALON DES ARTS MAISONNAIS

Du 17 mars au 14 avril dernier se déroulait la 3<sup>e</sup> édition du Salon des Arts Maisonnais. Cette année, un nouveau prix a été attribué, celui du Public. Vous avez été nombreux à participer avec près de 800 votes. C'est l'œuvre « Une nouvelle vie après avoir souffert » de M<sup>me</sup> Noha WAHIB qui a été récompensée. Un grand bravo à l'artiste et un grand merci à tous pour votre mobilisation !



### EN HOMMAGE AUX VICTIMES ET HÉROS DE LA DÉPORTATION

Le dernier dimanche d'avril est une journée nationale consacrée au souvenir des victimes et des héros de la déportation. Un hommage, en comité restreint du fait de la Covid-19, a ainsi été rendu le 25 avril au cimetière communal en présence du maire de Maisons-Alfort, de notre député Michel Herbillon, des élus de la Ville, de Jean Villeret, résistant et ancien déporté, de représentants d'associations d'anciens combattants, Résistants et victimes de guerre, accompagnés de leurs porte-drapeaux et de fédérations de déportés, suivi d'une cérémonie du souvenir à la synagogue en présence des communautés juives de Maisons-Alfort.

La veille, un hommage a également été rendu aux gendarmes décédés lors de la prise d'otages survenue le 22 avril 1988 à Ouvéa, en Nouvelle-Calédonie, en présence du maire et de notre député, des autorités militaires et des élus de la Ville.



### UNE JEUNE GÉNÉRATION PLEINE DE TALENT !

Débutée en avril, la 9<sup>e</sup> édition de l'exposition Jeunes Talents réunit cette année 14 artistes de 17 à 30 ans aux univers créatifs et aux techniques variées (photographie, peinture, lithographie...). Un travail et autant d'interprétations artistiques qui ont été jugés par un jury composé d'artistes reconnus. Ainsi, **le prix de la Ville a été attribué à Clément Bry celui du Jury à Gaïa Lamy**. La Ville adresse ses félicitations aux jeunes gagnants !

Vous aussi, votez pour votre œuvre préférée et décernez le **Prix du Public 2021 !** Pour ce faire, **rendez-vous jusqu'au 29 mai inclus à la médiathèque André Malraux** pour admirer les œuvres exposées, puis à l'issue de votre visite, déposez votre choix dans l'urne prévue à cet effet dans la salle d'exposition.



### JOYEUX 100<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE !

Toutes nos félicitations à M<sup>me</sup> Jeanne Bayon qui vient de fêter son 100<sup>e</sup> anniversaire ! Née le 1<sup>er</sup> avril 1921 à Maisons-Alfort, elle a vécu toute sa vie au sein de la commune. Durant sa carrière, elle a exercé différents métiers comme couturière puis employée administrative au sein du service du personnel dans une banque. C'est une heureuse grand-mère d'une petite-fille. En raison de la Covid-19, M<sup>me</sup> Bayon a soufflé ses bougies en comité restreint. La Ville de Maisons-Alfort se joint aux membres de sa famille pour lui souhaiter un chaleureux 100<sup>e</sup> anniversaire.

# Une journée au centre de vaccination de Maisons-Alfort

*Un centre de vaccination Covid a ouvert ses portes le 19 janvier dernier au Moulin Brûlé. À ce stade, 22 212 rendez-vous (1<sup>re</sup> ou 2<sup>e</sup> injection) ont été donnés aux personnes éligibles. À quoi ressemble une journée au centre? Nous avons poussé les portes du centre de vaccination de Maisons-Alfort et rencontré les équipes qui accompagnent le public et assurent la gestion du centre au quotidien.*

Il est 10 h lorsque nous passons la porte du centre de vaccination de Maisons-Alfort en cette matinée d'avril. Une bénévole de la Croix-Rouge de Maisons-Alfort nous accueille, gel hydroalcoolique en main. « La Croix-Rouge a un rôle d'information envers les patients qui arrivent, nous explique le médecin-coordonnateur du centre, Harry Castiel. Elle vérifie notamment qu'ils ont bien rendez-vous. »

## Un travail de coordination quotidien entre la Ville et les équipes médicales

En effet, il faut rappeler que pour se faire vacciner, un rendez-vous pris préalablement est obligatoire. « Nous effectuons aujourd'hui entre 460 et 500 injections par jour », poursuit celui qui gère le centre au quotidien. Son rôle ? Organiser et veiller au bon fonctionnement du centre de vaccination, de l'accueil à la sortie des patients. « Je vérifie ainsi que le matériel et le nombre de flacons reçus sont suffisants, l'état des stocks au fil de la journée ou encore que la chaîne du froid est bien respectée pour la conservation des doses de vaccin. » Tandis que le docteur Castiel assure la responsabilité médicale du centre, et coordonne sur place les équipes de médecins et d'infirmiers qui se relaient au quotidien, la Ville, de son côté, veille à la bonne gestion des stocks de matériel vaccinal, à l'acheminement des vaccins ainsi qu'à l'élaboration du planning des équipes de soignants. Un travail d'équipe qui permet non seulement un fonctionnement optimal du centre, mais également de proposer un service de proximité aux Maisonnais qui souhaitent se faire vacciner. Le centre est également ouvert aux habitants d'autres communes, en particulier les villes de Charenton, Saint-Maurice et Joinville-le-Pont, avec qui un partenariat efficace a été établi.



Harry Castiel, médecin-coordonnateur du centre, en pleine consultation pré-vaccinale avec une patiente.



En moyenne, 2 500 vaccins sont administrés par semaine.

## « Se sentir utile aux autres »

Après ce geste barrière de rigueur, les patients sont ensuite orientés vers l'accueil administratif. À la manœuvre, cinq agents se relaient au quotidien, désormais six jours sur sept avec la montée en puissance de la vaccination. Leur rôle est d'enregistrer les patients. « Au-delà de ces formalités, nous sommes là pour aider ces personnes dans cette démarche, être présents à leurs côtés », affirme Isabelle Hamon, agent municipal détaché au centre de vaccination.

Une fois cette étape effectuée, place à l'entretien avec l'un des médecins du centre. « L'objectif de cette consultation pré-vaccinale est de s'assurer qu'il n'existe pas de contre-indication à l'injection, mais aussi de rassurer les patients, de répondre à leurs interrogations », poursuit Harry Castiel.

Le feu vert est donné, c'est au tour des infirmiers et infirmières d'entrer en scène. Chaque patient est ainsi dirigé dans un box où se déroule l'injection. « En tant qu'infirmière libérale, je suis heureuse de venir ici pour vacciner et créer du lien social », nous confie Alexandra. « On se sent utiles ici, et puis le cadre et l'ambiance sont agréables, le centre est bien géré et les gens sont heureux de recevoir leur vaccin », abonde Henry, lui aussi infirmier libéral. Avant de partir, il faut encore patienter durant les 15 minutes réglementaires pour vérifier qu'aucune réaction allergique ne survient. Ne reste plus qu'à récupérer son précieux sésame : le certificat de vaccination.

**> Les Maisonnais concernés qui souhaitent se faire vacciner peuvent composer le 0 805 04 09 94 (numéro vert), du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.**

## PRINTEMPS DES ARTS 2.0

### Quels événements en mai ?

Organisé par l'Office Municipal de la Culture (OMC), le Printemps des Arts s'adapte cette année, du fait de la situation sanitaire, pour vous proposer une 17<sup>e</sup> édition 2.0 compatible avec les contraintes actuelles. Ainsi, l'ensemble des expositions et autres événements proposés, qui ne peuvent se dérouler en présentiel, sont accessibles sur une plateforme numérique dédiée : [omc-maisons-alfort.fr/printempsdesarts](http://omc-maisons-alfort.fr/printempsdesarts).

**Jusqu'au 4 juillet**, divers événements vous feront ainsi découvrir des talents et des genres artistiques variés autour d'expositions, de rencontres et d'ateliers pour toutes les générations de Maisonnais. Voici ceux qui vous attendent en ce mois de mai :

#### Jeunes Talents - prolongation jusqu'au 29 mai De 17 à 30 ans, proposée par le Bureau Information Jeunesse (BIJ)

À la médiathèque André Malraux - 4, rue Albert Camus

À découvrir, des créations de tous horizons artistiques, sur des thèmes et des techniques variés (peinture, photographie, dessin...) réalisées par 14 jeunes artistes. Une présentation de leur travail ainsi que leur portrait complètent l'exposition.

#### Salon des Ateliers Artistiques

Proposé par l'Université Inter-Âges (UIA)

Jusqu'au 23 mai, sur la plateforme numérique dédiée :

[omc-maisons-alfort.fr/printempsdesarts](http://omc-maisons-alfort.fr/printempsdesarts)

Vous pouvez y apprécier les réalisations de six ateliers réalisés par l'UIA : Ateliers d'Aquarelle, de Dessin-Peinture-Aquarelle,



« Pensées » de J. Rivière.

d'Encadrement d'art, de Mosaïque, de Portrait-dessin et couleur et de Peinture Chinoise. Soit 179 œuvres ainsi qu'une sélection de 27 tableaux et un entretien filmé de M<sup>me</sup> Jeanine Pudoyer à qui l'UIA a souhaité rendre hommage dans le cadre de cette exposition. N'hésitez pas en visitant l'exposition à laisser un message aux artistes sur le livre d'or virtuel.

#### « À la manière de... »

Sur la plateforme dédiée : [omc-maisons-alfort.fr/printempsdesarts](http://omc-maisons-alfort.fr/printempsdesarts)

Au programme : des ateliers créatifs à faire depuis chez soi, des découvertes, de l'art pour les enfants, des expositions numériques, des formations en ligne (MOOC), sur la thématique « À la manière de... ». Vous aussi, mettez-vous dans la peau d'artistes renommés !

## MONNAIE LOCALE

### Et si vous payiez désormais vos achats en Pêche ?



Une Pêche est égale à un euro, à utiliser dans les commerces adhérents reconnaissables au logo sur leur vitrine.

Complémentaire à la monnaie officielle – l'Euro –, elle permet d'encourager l'économie locale en favorisant le commerce et la production de proximité, et de relocaliser l'activité économique. Ainsi, seuls les achats et échanges locaux

Connaissiez-vous la Pêche ? Il ne s'agit évidemment pas du fruit, mais d'une monnaie locale née à Montreuil en 2012. Au fil des ans, celle-ci s'est répandue sur le territoire francilien pour être aujourd'hui utilisée dans 17 villes, dont Maisons-Alfort, et 14 arrondissements parisiens.

#### Qu'est-ce qu'une monnaie locale ?

Il en existe environ 70 en France, toutes territorialisées et donc utilisées localement à l'échelle d'une ville ou d'une

région : l'eusko au pays basque, la bou'sol à Boulogne-sur-Mer, la sol-violette à Toulouse ou encore la Pêche en Ile-de-France. sont permis, votre argent circulant exclusivement au sein de votre territoire, hors du système financier et de la spéculation. Contrairement aux cryptomonnaies comme le Bitcoin, les monnaies locales sont encadrées par la loi.

#### Comment l'utiliser et où puis-je m'en procurer ?

Elle peut servir à payer des achats du quotidien dans des commerces de proximité ou de vente de produits locaux qui y adhèrent. Ainsi, il n'est pas possible de l'utiliser dans un supermarché. À Maisons-Alfort, près d'une dizaine de commerçants locaux\* acceptent la Pêche comme monnaie et le signalent par un logo apposé sur leur vitrine. À noter qu'il n'est pas possible de déposer de la monnaie locale sur un compte en banque. Adossée à la monnaie nationale, la monnaie locale a la même valeur faciale que l'euro : une Pêche = un Euro. Pour vous en procurer, rendez-vous dans l'un des comptoirs d'échange maisonnais : « Mon Petit Caviste » et le « Lieu Commun ». Ne reste plus qu'à consommer avec la Pêche !

> Pour aller plus loin : [peche-monnaie-locale.fr](http://peche-monnaie-locale.fr)

\*Mon Petit Caviste, Le Charentonneau, Paloma Beauté, Chaussures Philippe, In Vino Tapas, l'institut « Jardin de beauté », Le Lieu Commun, Cecoval expert-comptable, pÔdane - Maison responsable.

## PRÉVENTION

# Comment vous protéger d'un vol à la fausse qualité?

Les vols à la fausse qualité, sans menace ni violence, se multiplient en France. Concrètement, afin de duper les victimes, les malfrats usurpent l'identité de professionnels: agents EDF, postiers, plombiers, agents de la mairie, membres d'associations et même parfois des policiers. Visant particulièrement les personnes âgées, ces derniers usent de scénarii de plus en plus élaborés pour entrer chez leurs victimes et les voler.

À Maisons-Alfort, ces dernières semaines, des signalements d'une entreprise prétextant être mandatée par la Ville ou la Région Ile-de-France et souhaitant entrer chez vous afin d'effectuer différentes enquêtes « *Mesure des constructions patrimoniales* » ou encore « *Bilans énergétiques* » ont été rapportés. Sachez qu'à ce jour, la Ville, ni aucune autre administration, n'a mandaté une quelconque entreprise.

**Bon à savoir :** Le 21 mai prochain, la police nationale animera un stand d'information et de sensibilisation à destination des seniors sur le marché du Centre de 9 h à 12 h.

## Les gestes à adopter

- Utilisez systématiquement l'entrebâilleur et le judas. En cas de comportement suspect faites le 17.
- Exigez une carte professionnelle et un justificatif de passage, même si la personne est en uniforme, vérifiez téléphoniquement la véracité de sa mission auprès de l'organisme d'origine, de syndic, concierge ou voisins.
- Si vous faites entrer une personne chez vous, ne la laissez pas sans surveillance. Ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent. Ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires.
- Si quelqu'un que vous ne connaissez pas affirme faire un malaise dans votre immeuble, appelez le 18. Ne le laissez en aucun cas entrer chez vous.



La police nationale tiendra un stand d'information à destination des seniors maisonnaires sur le marché du Centre le 21 mai prochain (photo prise avant la Covid-19).

Si la procédure dématérialisée vous fait gagner du temps, il faut toutefois se rendre au commissariat pour que votre procuration soit validée.

ÉLECTIONS  
RÉGIONALES &  
DÉPARTEMENTALES  
2021

## ÉLECTIONS

# Il est désormais possible de disposer de deux procurations

Les 20 et 27 juin prochain se dérouleront les élections départementales et régionales et vous serez appelés à élire vos représentants au sein de ces instances pour une durée de 6 ans. Si vous ne pouvez pas vous déplacer le jour-J, vous pouvez donner procuration à une personne de votre choix qui se chargera de glisser votre bulletin dans l'urne.

**Nouveauté cette année de taille :** compte tenu de la situation sanitaire, le législateur autorise – par dérogation à l'article 73 du code électoral\* – chaque électeur à disposer de **deux procurations, y compris lorsqu'elles sont établies en France**. Jusqu'ici, une personne ne pouvait être mandataire que d'une seule procuration, ou de deux dans le cas où au moins l'une des deux était établie à l'étranger. À l'inverse, pas de changement du côté des autres règles. La personne que vous aurez choisie doit être inscrite sur la liste électorale de la même commune que vous – éventuellement, dans un autre bureau de vote que le vôtre.

## Ma procuration en quelques clics seulement

Autre nouveauté qui s'applique depuis le 6 avril dernier, la possibilité de réaliser sa demande de procuration en ligne via le site internet [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr) ou directement depuis son smartphone. Cette téléprocédure permet ainsi un suivi numérique de votre demande sans aucun document à imprimer ni formulaire papier à renseigner. Attention, la procédure n'est cependant pas 100 % dématérialisée puisque vous devez encore vous déplacer dans un commissariat de police muni de votre référence de dossier envoyée par e-mail et d'une pièce d'identité pour que votre procuration soit définitivement validée. À noter que vous pouvez vous rendre au commissariat le jour même de votre demande de procuration en ligne. Une fois validée par le commissariat, votre procuration est transmise automatiquement par voie dématérialisée à la mairie de Maisons-Alfort. Celle-ci vous informera par e-mail de la bonne prise en compte de votre procuration.

Pour ceux qui préfèrent le papier, il est bien entendu toujours possible de se rendre au commissariat ou au tribunal d'instance de Charenton pour remplir les formulaires requis.

Dans tous les cas, mieux vaut s'y prendre à l'avance pour être certain que votre procuration sera transmise à la mairie en temps et en heure.

\*Loi du 22 février 2021

## RAID SOLIDAIRE

*Ils partent à l'aventure pour la bonne cause*

Le 31 juillet, ils s'élanceront au départ de la 7<sup>e</sup> édition de Europ'Raid, le premier raid-aventure culturel et solidaire européen. « Ils », ce sont les Raid'Outables. À bord de ces deux équipages (3 par voiture), il y a Romain Bécrot, « *Maisonnais depuis l'enfance* », et ses amis, Jean-Nicolas, Marine, Augustin, Romain et Faustine. Durant 22 jours, à bord de leurs Peugeot 205, ils vont parcourir près de 10 000 kilomètres au total d'Ouest en Est de l'Europe, à raison de 400 kilomètres par jour. Au programme, un itinéraire qui traverse 20 pays, rallie 12 capitales, 100 sites classés au patrimoine mondial de l'Unesco et plus de 200 étapes, tout en empruntant les plus belles routes d'Europe. Et ce, sans assistance, à l'aide d'une balise, d'un GPS, et d'un carnet de bord. Toute notion de vitesse est exclue car ce raid n'est ni une course ni une compétition.



Les deux équipages Les Raid'Outables et leurs Peugeot 205.

**Déjà 65 tonnes de fournitures scolaires distribuées**

À leurs côtés, plus de 250 équipages qui partagent la même envie d'aventure. Mais pas seulement : Europ'Raid se veut un événement solidaire. Ainsi, chaque équipage a pour mission d'acheminer 70 kg de matériel scolaire ou sportif dans une école isolée d'Europe de l'Est. Cartables, crayons, cahiers, feuilles... toute l'année les équipages récoltent des fournitures scolaires neuves ou en très bon état pour ensuite les redistribuer aux écoles locales qui en ont besoin, sélectionnées par des associations partenaires. En seulement six éditions, les équipages ont ainsi acheminé plus de 65 tonnes de matériel scolaire dans une vingtaine d'écoles de Bosnie-Herzégovine, Albanie, Macédoine, Bulgarie et Roumanie. « *Ce raid allie aventure, voyage et surtout humanitaire en allant directement à la rencontre des populations locales et dans le besoin. C'est tout cela qui nous a motivé à participer à ce beau projet* », résument-ils. Afin de faciliter la réalisation de leur projet, nos six participants ont créé l'association Les Raid'Outables en septembre 2019. « *L'association nous permet de donner un nom au projet et nous simplifie les relations avec les sponsors, partenaires et l'administration* », expliquent-ils. Au total, 15 000 euros sont nécessaires pour couvrir les diverses dépenses liées au raid.

**Pour contribuer à leur aventure**

Vous pouvez contacter Les Raid'Outables par e-mail : [lesraidoutables.association@gmail.com](mailto:lesraidoutables.association@gmail.com) ou par téléphone au 06 61 07 72 81. Il est également possible de participer à leur aventure via leur cagnotte HelloAsso « **Les Raid'Outables** », accessible depuis le site internet [helloasso.com](http://helloasso.com).

## IMPÔTS

*Déclaration de revenus*

Dans le Val-de-Marne, vous avez jusqu'au 8 juin pour déclarer vos revenus en ligne (jusqu'au 20 mai pour la déclaration papier). La direction départementale des finances se tient à votre disposition pour toute interrogation.

**Pour contacter la direction des finances**

- **Numéro d'appel unique** : 0 809 401 401 non surtaxé du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h.
- **Via la messagerie sécurisée** depuis votre espace personnel sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) ou directement depuis l'application mobile « *impots.gouv* ».
- **Un assistant usager « chatbot »** est disponible sur votre messagerie pour répondre à des questions simples.

**Pour prendre rendez-vous**

- **En ligne** : depuis votre espace personnel ou directement depuis la page d'accueil du site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), rubrique « **CONTACT** ».
- **Par téléphone** : au : 0 809 401 401 non surtaxé du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h.

L'accueil physique s'effectue sur rendez-vous, toutefois, les services des impôts vous reçoivent sans rendez-vous les lundis, mercredis et vendredis matin. À noter que deux agents formés à la langue des signes sont à la disposition des usagers sourds et malentendants au centre de Créteil : **1, place du Général Pierre Billotte.**

# Rythmes scolaires : le retour à la semaine de 4 jours, mode d'emploi

*Fin 2020, les parents d'élèves, les enseignants et les directeurs des écoles élémentaires et maternelles de la ville ont été invités à se prononcer sur l'organisation de la semaine scolaire à compter de la rentrée de septembre 2021. Accueil périscolaire, nouveaux horaires, ou encore projet éducatif... Le point sur les évolutions à venir.*

## De nouveaux horaires à compter de la rentrée

Une nouvelle consultation citoyenne sur les rythmes scolaires a été organisée par la Ville de Maisons-Alfort suite aux diverses sollicitations des parents d'élèves, des directeurs d'écoles et des équipes enseignantes. À l'issue de celle-ci, la majorité (60,18 %) s'est exprimée pour le passage à la semaine de 4 jours, avec un taux de participation de 75,57 % des inscrits, soit 4 863 votants.

À l'issue de ce résultat exprimé démocratiquement, la Ville a lancé une consultation auprès des conseils d'école sur les horaires du temps scolaire qui seront mis en place à la prochaine rentrée 2021-2022. Une large majorité s'est prononcée en faveur des horaires suivants : 8 h 30 - 11 h 30 et 13 h 30 - 16 h 30 ; avis qui a été retenu par la Ville et l'Éducation nationale.

## Élaboration du projet éducatif de territoire

Le passage à la semaine de 4 jours implique par ailleurs l'élaboration d'un projet éducatif territorial (PEDT) à l'initiative de la Ville en partenariat avec l'Éducation nationale, les directeurs des écoles, les représentants des parents d'élèves et les élus de la ville. Actuellement en cours de réalisation, il formalise l'engagement des différents partenaires à se coordonner pour mettre en œuvre des activités éducatives et assurer l'articulation de leurs interventions sur l'ensemble des temps de vie des enfants, dans un souci de cohérence, de qualité et de continuité éducatives. Il permet ainsi de recenser et d'organiser l'ensemble des activités scolaires, périscolaires et extrascolaires proposées aux enfants maisonnaires par la Ville et ses partenaires (Direction Enfance Éducation, Office Municipal de la Culture (OMC), cuisine centrale, service des Sports, services techniques...), parmi lesquelles :

- **L'ensemble des projets éducatifs** : permis piéton, formation aux 1<sup>ers</sup> secours, projets citoyen et éco-citoyen, ateliers d'éducation nutritionnelle, prévention routière...
- **Les activités proposées par l'OMC, les bibliothèques et le conservatoire** : intervenants culturels dans les classes (théâtre, danse...), accompagnement à la scolarité, emprunts de livres, ateliers et visites commentées, ...
- **Les ateliers des services techniques** : apprentis fermiers, serre pédagogique du Vert de Maisons, visites de la Ferme...
- **L'éducation sportive** : ateliers sportifs sur le temps scolaire, dans le cadre des accueils de loisirs, cours de natation, Contrats Bleus, Bébé-Gym, Sports Loisirs Quartiers...
- **Les accueils de loisirs** : activités culturelles, de loisirs et sportives diverses tout au long de l'année.



Les horaires appliqués à la prochaine rentrée scolaire ont fait l'objet d'une consultation dans les conseils d'école.

Une fois rédigé, le PEDT est soumis pour validation à l'Éducation nationale et ses services de la Jeunesse et des Sports et à la Caisse d'Allocations Familiales avant d'être adopté au Conseil municipal.

## Comment va se dérouler l'accueil périscolaire ?

La Ville continuera d'assurer ses services périscolaires sur la même amplitude horaire qu'actuellement. Ainsi, l'accueil des élèves dans les écoles s'effectuera comme aujourd'hui à partir de 7 h 30 le matin et jusqu'à 18 h 30, tandis que la Ville maintient l'organisation de la journée du mercredi sans aucune évolution tarifaire. Concernant l'accueil de loisirs les mercredis, il pourra s'effectuer selon trois options pour les familles :

- À la journée (même tarif que durant les congés scolaires) ;
- Le matin avec repas (tarification actuelle du mercredi) ;
- L'après-midi avec repas (tarification actuelle du mercredi).



L'ensemble des élèves de CE2 passe le permis piéton avec l'aide des policiers du commissariat de la ville.

## PLAN 1 000 ARBRES

# Les premiers arbres plantés chez des Maisonnais !

En ce 2 avril, les équipes des Espaces Verts de la Ville s'affairent dans le jardin d'un couple de Maisonnais, dont la maison se situe rue Condorcet. Le couple de Maisonnais est en effet le premier à bénéficier de l'opération « 1 000 arbres pour Maisons-Alfort », née de la volonté municipale d'accroître son patrimoine arboré et d'ainsi verdir davantage la ville. « Nous voulions augmenter le nombre d'arbres, qui est déjà de plus de 4 000 à Maisons-Alfort, mais l'espace public est déjà bien occupé et les endroits restants sont contraints par les réseaux qui passent sous les trottoirs », explique le maire de Maisons-Alfort. D'où l'idée de proposer aux Maisonnais de leur fournir puis de venir planter de nouveaux arbres chez eux. En échange, ces derniers s'engagent, par la signature d'une convention avec la Ville, à prendre soin de leur entretien et à veiller à leur épanouissement.

## Des essences locales propices à la biodiversité

Le choix de l'essence s'est effectué en accord avec le service des Espaces Verts de la Ville, qui après une visite sur place, a proposé au couple des essences locales adaptées au site. Le jardin du couple a ainsi accueilli un érable champêtre et un merisier, espèces locales particulièrement résistantes aux fortes chaleurs permettant de créer des îlots de fraîcheur en été. Par ailleurs, ces derniers présentent un grand intérêt pour la préservation de la biodiversité en donnant des graines et des fruits dont se nourrissent de nombreux oiseaux, tout en possédant des qualités mellifères, à savoir produisant de bonnes quantités de nectar et de pollen appréciés des abeilles. Qualité supplémentaire, mais tout autant appréciable, ces arbres se colorent en jaune-orangé à l'arrivée de l'automne.

En quelques jours seulement, l'opération a déjà séduit de nombreux Maisonnais, 500 demandes d'arbres ayant été reçues par les services de la Ville !

**Si vous aussi, vous êtes intéressés par cette opération, vous pouvez remplir le formulaire dédié directement depuis le site internet de la Ville – [maisons-alfort.fr](http://maisons-alfort.fr)**

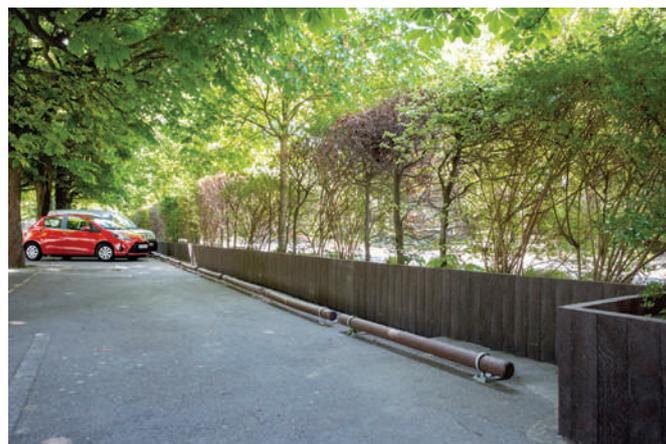


Le service des Espaces Verts propose des essences en concertation avec les habitants.

## AMÉNAGEMENT

# Remplacement des jardinières devant le stade Cubizolles

Dans le cadre de l'entretien constant des espaces verts de la ville, l'ensemble des jardinières en bois situé le long de l'avenue du Général de Gaulle, devant le stade Cubizolles, a bénéficié d'un coup de neuf. L'opération a consisté à remplacer les madriers en bois vieillissants qui entourent les espaces verts. En parallèle, des chasse-roues ont été installés afin d'éviter que les voitures et camionnettes ne dégradent ces nouvelles jardinières.



## FERME DE MAISONS-ALFORT

### Faites une pause nature !

En ces temps de crise sanitaire, elle a tout pour séduire. 1 500 m<sup>2</sup> de nature situés au cœur de la ville dans le parc du Château de Réghat, le charme de nombreux pensionnaires à deux ou quatre pattes... la Ferme de Maisons-Alfort continue d'accueillir du public pour un moment de flânerie en plein air. Ouvrant ses portes aux premiers visiteurs il y a cinq ans, en mai 2016, elle a déjà conquis près de 50 000 visiteurs, petits comme grands à la recherche d'une parenthèse à la campagne.



La Ferme de Maisons-Alfort est ouverte aux visiteurs dans le respect des gestes barrière.

### À la découverte du monde animal

En effet, au-delà des balades en famille, la Ferme regorge d'activités gratuites pour les jeunes générations organisées par les services techniques de la Ville : visites, tonte des moutons et filage de la laine, « *Jouer aux apprentis fermiers* », chasse aux œufs... Si celles-ci sont actuellement mises sur pause du fait de la situation sanitaire, elles permettent de faire découvrir et de sensibiliser les jeunes Maisonnais à la nature et ses richesses, au monde animal, mais aussi à la biodiversité. En effet, il faut savoir que la Ferme de Maisons-Alfort propose une véritable reconstitution d'une ferme axée sur la réintroduction de races françaises anciennes d'animaux protégés ou en voie de disparition, ainsi que des espèces en

rapport avec l'histoire de notre ville comme le mouton d'Alfort. À la Ferme, vous croiserez ainsi une centaine d'animaux aux espèces diverses et variées dont prennent quotidiennement soin des professionnels du monde agricole en partenariat avec l'École nationale vétérinaire d'Alfort (EnvA).

N'hésitez plus, venez admirer les lapins géants béliers, paons bleus, poules Marans, faisans dorés, oies, baudet du Poitou, chèvres, cochons Cul Noirs du Limousin, vache de race Abondance, âne du Cotentin... qui seront ravis de recevoir de la visite !

**34, rue Victor Hugo - 01 43 96 77 25**

**Jusqu'au 20 septembre : mercredi de 14 h à 18 h, samedi et dimanche de 11 h à 18 h.**

**+ d'infos. sur les tarifs sur [maisons-alfort.fr](http://maisons-alfort.fr)**

## PROPRETÉ ET CIVILITÉ

### Rappel des règles relatives aux chiens pour le bien-être commun

À Maisons-Alfort, les rues et les trottoirs sont balayés et nettoyés très fréquemment, mais la propreté de la ville dépend aussi du civisme de tous. Face aux déjections canines, nuisant au confort de tous, nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'il est essentiel de respecter les règles élémentaires de civisme, pour le bien-vivre ensemble. Ainsi, ces derniers sont invités à ramasser les déjections canines. Pour les accompagner dans cette démarche citoyenne, la Ville met à leur disposition 72 distributeurs « *Toutounet* » de sacs plastiques disposés dans tous les quartiers de la ville.

En parallèle, sachez que les chiens, y compris tenus en laisse, ne sont pas autorisés dans l'ensemble des parcs et squares de la ville. En effet, la Ville souhaite préserver la cohabitation de tous et toutes, notamment des familles avec des enfants en bas-âge souhaitant jouer librement dans un environnement propre. Pour la tranquillité et la santé des animaux, cette règle est également valable dans l'enceinte de la Ferme de Maisons-Alfort.

### Chiens dangereux : demandez votre permis en ligne

Tout propriétaire de chien dit dangereux, catégorisé 1 ou 2, doit le tenir en laisse et muselé sur la voie publique. Il en va de la sécurité de votre chien dans un environnement urbain ainsi que

du bien-être des habitants. Un agent assermenté peut vous demander de présenter le permis de détention dudit chien. À cet effet, sachez qu'il est possible d'effectuer sa demande de permis via la plateforme de démarches en ligne, accessible depuis le site internet de la Ville – [maisons-alfort.fr](http://maisons-alfort.fr).

**Pour toutes les questions ou demandes d'interventions liées à la propreté : Services Techniques - 01 43 96 77 25.**



72 distributeurs « *Toutounet* » sont à votre disposition dans tous les quartiers de la ville.



## LOGEMENT SOCIAL

### *Un nouveau jeu dans le parc des Planètes*

Au sein du parc des Planètes, un nouveau jeu destiné aux enfants de 2 à 8 ans a été installé dans l'aire dédiée située derrière le 8, rue Danielle Casanova. Les travaux ont consisté à poursuivre le réaménagement de l'aire de jeux existante par le terrassement de l'emplacement, la mise en place de bordures et de bancs autour de ce nouveau jeu et la pose d'un sol amortissant pour un total de 40 000 euros.

Ce nouvel aménagement en faveur des plus jeunes s'inscrit ainsi dans la poursuite de la modernisation des aires de jeux du quartier Les Planètes engagée ces dernières années. Ainsi, l'aire de jeux au sein de la Résidence Les Planètes entre les tours I/II et III/IV, rue de Neptune, a bénéficié au printemps 2020 d'une rénovation consistant au remplacement d'un ancien jeu vétuste et à la pose d'un nouveau sol amortissant.

## MAISONS-ALFORT HABITAT

### *Des voitures électriques pour le personnel*

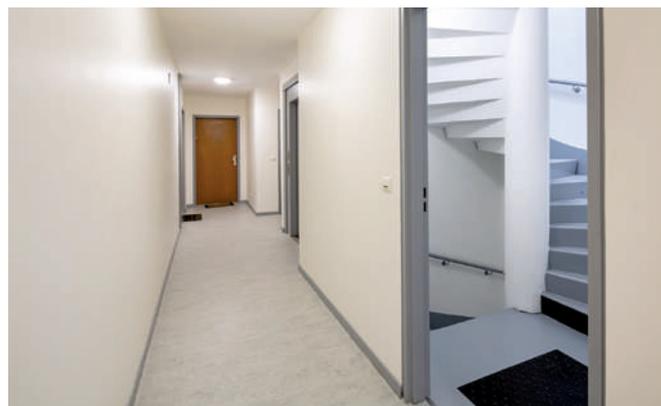
Finis le passage à la pompe à essence pour le personnel de Maisons-Alfort Habitat, le bailleur social de la Ville. La flotte automobile a été remplacée par six voitures électriques, deux Zoé pour les agents de l'administration et quatre Kangoo – des utilitaires aménagés – pour les agents de régie qui se déplacent sur divers sites. « *Nous devons renouveler une flotte de véhicules vieillissante. Pourquoi, dans ce cas, ne pas s'inscrire dans une démarche écologique et passer à l'électrique ?* », explique le directeur de Maisons-Alfort Habitat. Non seulement cette évolution est bénéfique pour la préservation de l'environnement, mais elle s'inscrit également dans un cercle économique vertueux générant des gains. En effet, recharger une voiture électrique est moins coûteux qu'un passage à la pompe, tandis qu'en parallèle les réparations, fréquentes sur une flotte vieillissante, seront désormais moindres. Un pari 100 % gagnant !



## 22 RUE EUGENE RENAULT

### *Les parties communes entièrement rénovées*

Les parties communes de la résidence située au 22 rue Eugène Renault ont bénéficié d'un véritable coup de neuf. Réalisés par Maisons-Alfort Habitat, les travaux ont consisté en une remise en peinture complète des paliers et de la cage d'escalier ainsi qu'au remplacement des sols au niveau des paliers. Le coût de cette opération de réfection, d'une durée de quatre mois, s'élève à 15 000 euros.



## RÉNOVATION

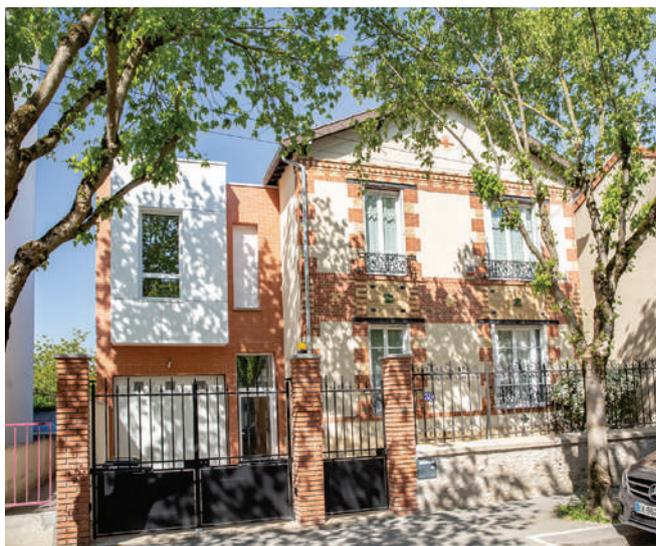
*Quant Maisons-Alfort s'embellit*

## Rue Fernet

Au cœur du quartier Charentonneau, cette très belle maison des années 30 a fait l'objet d'un agrandissement contemporain respectueux de la construction patrimoniale existante.

Ainsi, l'ancien garage vétuste en alignement sur rue a laissé la place à une extension latérale en retrait du volume existant, permettant à la maison patrimoniale initiale de se retrouver au premier plan. De plus, cet aménagement permet aux deux générations de constructions de rester clairement identifiables.

Les matériaux de l'extension, alliant briques rouges, enduits à la chaux couleur pierre claire et panneaux contemporains blancs, contribuent par ailleurs au respect et à la mise en valeur des caractéristiques architecturales de cette maison des années 30 tout en proposant une écriture contemporaine sobre.



## HABITAT ANCIEN

*Près de 200 rénovations réalisées dans les quartiers d'Alfort et de Charentonneau*

Lancée en 2016, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) située autour de la Place Dodun de Keroman dans le quartier d'Alfort, s'est achevée à la fin de l'année 2020 après cinq ans. Pour rappel, une OPAH est une procédure engagée entre la commune, l'État et l'Anah (l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat), en vue de réhabiliter un quartier par des interventions sur le parc de logements privés. Les objectifs poursuivis étaient de permettre l'amélioration de l'habitat dégradé, de lutter contre la précarité énergétique, d'adapter les logements à la perte d'autonomie ainsi que de favoriser la mise en valeur du patrimoine maisonnable par la rénovation des façades.

## 1 100 000 euros mobilisés

À l'issue des cinq années d'OPAH, près de 200 projets ont été menés à bien, dont 84 ravalements de façade, 80 réhabilitations afin de lutter contre la précarité énergétique, 9 adaptations à la perte d'autonomie, ou encore 5 opérations comportant d'importants travaux dans des copropriétés. Grâce à cette opération de rénovation de l'habitat ancien, 179 propriétaires maisonnaires ont ainsi bénéficié d'un montant global de subventions de 1 100 000 euros mobilisés dans une procédure engagée par la Ville conjointement avec l'État et l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah). Cette OPAH intervient après deux précédentes opérations menées à bien de 1997 à 1999 et de 2004 à 2009 dans les quartiers d'Alfort et du Centre-ville, améliorant et embellissant sensiblement le cadre de vie des secteurs concernés.



Angle des rues Eugène Sue et Edmond Nocard.



Rue Ernest Renan.

PRIX DES JEUNES LECTEURS

## Des élèves du collège Condorcet récompensés

« Il y a sûrement un livre qui te plaît plus que les autres, alors dis-nous pourquoi tu l'aimes ». C'est à cette question qu'ont répondu les élèves du collège Condorcet à l'occasion du Grand Prix des Jeunes Lecteurs organisé par la fédération



des Parents d'Élèves de l'Enseignement Public (PEEP). « Créé en 1985, le Grand Prix des Jeunes Lecteurs a pour but de sensibiliser les jeunes à la lecture », explique la PEEP. En quelques lignes, les élèves répartis en deux catégories – la première du CM1 à la 6<sup>e</sup> et la seconde de la 5<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> – ont dû expliquer leur coup de cœur à un jury départemental.

Après délibérations, quatre jeunes lecteurs de l'établissement Condorcet ont obtenu des prix dans les deux catégories : Lisa Devainon (6<sup>e</sup>) le 2<sup>e</sup> prix, Lily Meline-Vuillin (4<sup>e</sup>) le 1<sup>er</sup> prix, Poesy Lefort-Pons (5<sup>e</sup>) le 6<sup>e</sup> prix et Louise Chardon (5<sup>e</sup>) le 8<sup>e</sup> prix.

Ayant décroché le 1<sup>er</sup> prix dans sa catégorie, Lily Meline-Vuillin défendra par ailleurs les couleurs maisonnaises et val-de-marnaises devant le jury académique de Créteil face aux élèves de Seine et Marne et de Seine-Saint-Denis. Toutes nos félicitations à nos jeunes (Grands) lecteurs !

Les jeunes lecteurs ont reçu leur prix à l'occasion du carnaval organisé par le collège.

ÉVÉNEMENT

## Au lycée Delacroix, les élèves célèbrent la presse

Du 22 au 27 mars, s'est déroulée la 32<sup>e</sup> édition de la Semaine de la presse sur le thème « S'informer pour comprendre le monde ». Un événement qui s'est exporté au lycée Delacroix à l'initiative des membres du Conseil de Vie Lycéenne (CVL)



Les élèves du lycée Delacroix en pleine interview du recteur de l'académie de Créteil, M. Auverlot.

et d'autres élèves. « Le thème étant vaste, nous avons axé les actions sur celui de la liberté d'expression et plus particulièrement sur le rôle de l'image, du dessin de presse et de la caricature », explique Juliette Poilvet, membre du CVL du lycée. Tout au long de la semaine, l'établissement a ainsi accueilli des expositions sur le sujet et des professionnels de la presse : Sylvie Fangart, pigiste notamment pour le *Canard enchaîné* et *Causette*, est intervenue dans une classe de seconde pour évoquer le métier de journaliste et la vérification de l'information, M. Queinnec rédacteur en chef à *France TV*, a animé une conférence axée sur la responsabilité des journalistes et des sources de l'info ou encore Louise Tourret, journaliste en charge de l'éducation sur *France Culture*, a proposé un atelier radio lors duquel les élèves ont pu présenter les sujets qu'ils avaient préparés dans les conditions du direct.

### L'amphithéâtre « Samuel Paty »

Une expérience immersive qui s'est conclue par une cérémonie d'hommage à Samuel Paty, victime du terrorisme parce qu'il avait présenté une caricature à ses élèves dans le cadre de son cours d'histoire. À cette occasion, une plaque commémorative a été posée renommant l'amphithéâtre du nom du professeur disparu, en présence du maire de Maisons-Alfort, de notre député, Michel Herbillon, des élus de la Ville, des élèves et de la communauté éducative. Une belle façon de conclure cette semaine dédiée à la presse et à la liberté d'expression.

ÉCOCITOYENNETÉ

## L'importance des abeilles enseignée à la jeune génération

Comment définit-on une abeille ? Quelles sont les différentes espèces d'abeilles ? Les rôles variés de chacune ? Le fonctionnement d'une ruche ? Autant de thèmes abordés par M. Gontier, gendarme et président du club d'apiculture du Fort de Charenton, lors d'une intervention portant sur la vie des abeilles, menée en mars dernier auprès des élèves de M. Govin de l'école élémentaire Louis Pasteur. Attentifs et curieux, les jeunes Maisonnais de cette classe écocitoyenne ont ainsi appris le rôle majeur que jouent les abeilles dans la préservation de la biodiversité et de notre environnement à travers la pollinisation des végétaux. Et parce que, pour apprendre, rien ne vaut une expérience sur le terrain, après cette première visite, les élèves visiteront les ruches du Fort de Charenton\* et auront même l'occasion d'y déguster le miel produit sur place.

\*Si la situation sanitaire le permet



Les élèves ont notamment appris la différence entre les divers types d'abeilles et leur rôle.

ORIGAMI FOR LIFE

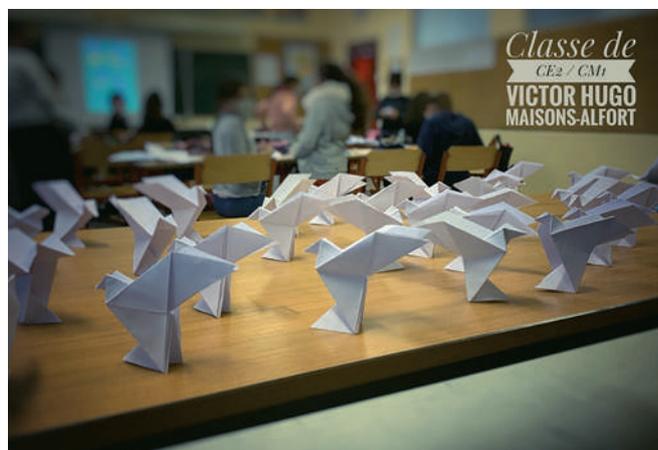
## Des colombes pour la bonne cause



Cet arbre, exposé au Palais de Tokyo, est composé de 7 000 colombes en origami, parmi lesquelles se trouvent celles réalisées par les élèves de l'école Victor Hugo.

Les élèves de la classe de CE2/CM1 de l'école Victor Hugo n'ont pas chômé pour la bonne cause. Devant eux, soixante colombes impeccablement pliées avec l'aide de leur professeur M. Favrel. À l'origine de cette colonie d'oiseaux en papier, l'opération « Origami for Life » initiée par le designer Charles Kaisin. Le but ? Collecter des fonds pour des associations. Pour cette seconde opération, le designer s'est associé à la Fondation Engie et au Palais de Tokyo afin de soutenir le Samusocial. Ainsi, pour chaque origami fabriqué, la Fondation Engie a reversé un euro à l'association. Mais ce beau projet ne s'arrête pas là. L'ensemble des origamis, y compris ceux des élèves maisonnais, sera exposé au Palais de Tokyo sous la forme d'une forêt d'arbres suspendus (photo ci-dessus). L'œuvre sera à admirer dès la réouverture des musées. À la fin janvier, près de 30 000 euros avaient déjà été récoltés.

Une belle manière d'être solidaire dans tous les sens du terme.



Les soixante colombes en origami de la classe de CE2/CM1 de Victor Hugo.

Session de beach volley au Stade des Juilliottes pendant les vacances de printemps.



### SPORTS LOISIRS QUARTIERS

## *Des vacances de printemps actives pour les jeunes Maisonnais !*

Durant les dernières vacances scolaires, du 12 au 23 avril, les jeunes Maisonnais ont pu se dépenser dans le cadre du dispositif gratuit Sports Loisirs Quartiers. Proposé de longue date par la Ville, il a ainsi permis aux Maisonnais âgés de 6 à 18 ans de pratiquer des activités sportives en plein air encadrées par des éducateurs du service des Sports. Au programme, diverses disciplines qui ne nécessitent pas de contact physique afin de respecter les règles sanitaires : jeux athlétiques, mini-golf, tir à l'arc, tennis, frisbee, golf, trottinettes ou encore de la slackline (pratique sportive s'apparentant au funambulisme) ... nos jeunes sportifs ont eu l'embaras du choix !

### *Et pour la rentrée...*

Dans la continuité des actions menées depuis le début de la crise sanitaire, la Ville a mis en place plusieurs mesures pour assurer aux élèves maisonnais une rentrée dans les meilleures conditions possibles, à savoir :

- L'installation de 40 purificateurs d'air dans l'ensemble des réfectoires des écoles élémentaires et maternelles.
- La dotation de 2 000 masques en tissu pour équiper les enfants en élémentaire en cas de besoin.
- L'achat de 350 boîtes d'autotests, soit 1 750 tests au total, pour le personnel communal encadrant.

### COVID 19 & CONFINEMENT

## *La Ville mobilisée pour accueillir les enfants des personnels prioritaires*



Les tout-petits ont été accueillis au sein de la crèche familiale de la Maison de l'Enfant.

Dès l'annonce le 31 mars dernier par le président de la République de la fermeture des établissements scolaires et des crèches jusqu'au 23 avril inclus, la Ville de Maisons-Alfort s'est mobilisée afin d'accueillir les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire. Une organisation spécifique a ainsi été mise en place : les tout-petits gardés au sein d'une structure Petite Enfance ont été accueillis à la crèche familiale de la Maison de l'Enfant, tandis que leurs aînés, après la semaine d'école à distance du 6 au 9 avril, ont profité, durant les vacances scolaires, des nombreuses activités proposées dans le cadre des accueils de loisirs répartis pour l'occasion en trois pôles (élémentaires Parmentier A, Raspail et Jules Ferry). Ces derniers, encadrés par du personnel municipal, ont été accueillis de 8 h 45 à 18 h 30 du lundi au vendredi. Par ailleurs, la Ville leur a également fourni un repas en liaison chaude chaque midi.



Activité créative pour les jeunes Maisonnais au sein de l'accueil de loisirs Parmentier A.

**DON DU SANG****Vous aussi, sauvez des vies !**

Le 11 avril dernier, une centaine de Maisonnais s'est déplacée pour faire acte de solidarité et donner son sang. L'Établissement Français du Sang (EFS) et le Rotary Club tenaient à remercier chaleureusement les donateurs. Le prochain rendez-vous est fixé **le dimanche 23 mai de 9 h à 13 h 30 à La Croix des Ouches**. Donner son sang ne prend que quelques minutes, et pourtant, en une heure, soit la durée du prélèvement, votre geste permet de sauver trois vies ! À ne pas oublier avant de vous déplacer, la prise de rendez-vous sur la plateforme dédiée mise en place par l'EFS : [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr). Il suffit ensuite de choisir l'horaire souhaité parmi les créneaux proposés.

> **La Croix des Ouches,**  
**33 avenue de la République**

**JEUNES MAISONNAIS****Avec l'aide du BIJ, trouvez votre job d'été !**

Besoin d'un petit boulot pour financer vos études ou vos loisirs ? Depuis le 15 février et jusqu'au mois de juillet, les équipes du Bureau Information Jeunesse (BIJ) aident les jeunes Maisonnais dans leurs recherches. Sur place, des offres à consulter dans divers secteurs, ainsi qu'une aide à la réalisation de candidatures et des conseils pour réussir son entretien d'embauche.

> **6 bis avenue de la République**  
**Renseignements au 01 49 77 80 38**  
**ou [info.j@bij-maisons-alfort.com](mailto:info.j@bij-maisons-alfort.com)**

Et si le secteur de l'animation vous tente, pourquoi ne pas passer le BAFA ? En effet, posséder le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) constitue une garantie de pouvoir trouver assez

**RENDEZ-VOUS****Parents, c'est le moment de faire une pause**

En cette période inédite, qui peut notamment accroître les difficultés relationnelles, INFO-Parents vous offre ainsi la possibilité de dialoguer avec des professionnels et d'autres parents, notamment à l'occasion de « *La pause des parents* ». Venez échanger, partager et passer un moment convivial entre parents sur le thème « *Révisions, examens... Astuces et échanges pour accompagner au mieux vos ados...* » le **22 mai prochain de 10 h à 12 h**.

> **Animation gratuite**  
**uniquement sur inscription**  
**83, rue Jean Jaurès**  
**01 75 37 97 52**

facilement du travail, particulièrement durant les vacances scolaires, et ce, avant l'âge de 18 ans. Accessible à tous à partir de 17 ans, cette formation – délivrée par le ministère de la Jeunesse et des Sports – donne le droit d'encadrer des groupes de jeunes au sein de centres de vacances ou de loisirs. Des sessions de formation ont lieu en mai et juin prochains.

> **Pour s'inscrire, rendez-vous sur le site internet [jeunes.gouv.fr/bafa-bafd](http://jeunes.gouv.fr/bafa-bafd)**

**VAL-DE-MARNE****Nomination de Sophie Thibault comme préfète**

Par décret du 10 février 2021, M<sup>me</sup> Sophie Thibault a été nommée préfète du Val-de-Marne : elle succède à Raymond Le Deun qui a fait valoir ses droits à la retraite. Première femme à occuper ce poste dans le Val-de-Marne, elle a pris officiellement ses fonctions le 1<sup>er</sup> mars dernier. Occupant précédemment le poste de conseillère-maître à la Cour des comptes, cette énarque de la promotion Marc-Bloch (1995), a essentiellement exercé au sein de ministères (Éducation, Économie et Finances, Budget et Réforme de l'État...), a également été préfète de la Corrèze de 2011 à 2013. La Ville lui souhaite la bienvenue dans ses nouvelles fonctions.

**LES BOUCLES SOLIDAIRES ET CITOYENNES****Courez, marchez, roulez ou ramez pour la bonne cause !**

Du 1<sup>er</sup> au 23 mai, l'Union Nationale des Combattants (UNC) 94 organise une « *course virtuelle* » citoyenne et solidaire au profit de l'association « *Le bleuet de France* », qui œuvre en faveur des soldats blessés, des victimes d'actes de terrorisme, des veuves et des orphelins.

Le principe ? À l'aide de l'application « *Just Move* » téléchargeable gratuitement, chacun peut participer à titre individuel ou en petit groupe (6 personnes maximum) sans contrainte de distance, de lieu ou d'horaire. Moyennant une inscription de 5 euros minimum sous forme de don, l'objectif est donc de courir, marcher, rouler ou ramer sur un parcours librement choisi. Une fois le téléchargement terminé, rejoignez la course « *Le bleuet de France* » dans la section charité de l'application.

> **+ d'info. et inscriptions : [unc94-boucles.jmvirtualraces.com](http://unc94-boucles.jmvirtualraces.com)**  
**[unc94.boucles@gmail.com](mailto:unc94.boucles@gmail.com)**

# *Le printemps s'est invité dans les quartiers maisonnaiss !*

*S'il y a bien une chose sur laquelle la crise sanitaire n'a pas d'emprise, c'est bien l'arrivée du printemps ! Et dans un souci d'offrir un cadre de vie agréable et naturel aux Maisonnais, les équipes des Espaces Verts de la Ville ont redoublé d'efforts afin de fleurir tous les quartiers de la ville. Tour d'horizon d'un fleurissement plein de couleurs.*



Les tulipes colorées qui habitent la gare du Centre-ville.



Aux Planètes, les arbres forment une jolie arche colorée de rose.



Rue Carnot dans le quartier des Juilliottes.



Explosion de couleurs avenue de la Liberté.



Les massifs du Carrefour de la Résistance, dans le quartier d'Alfort.



Rue des Bretons.



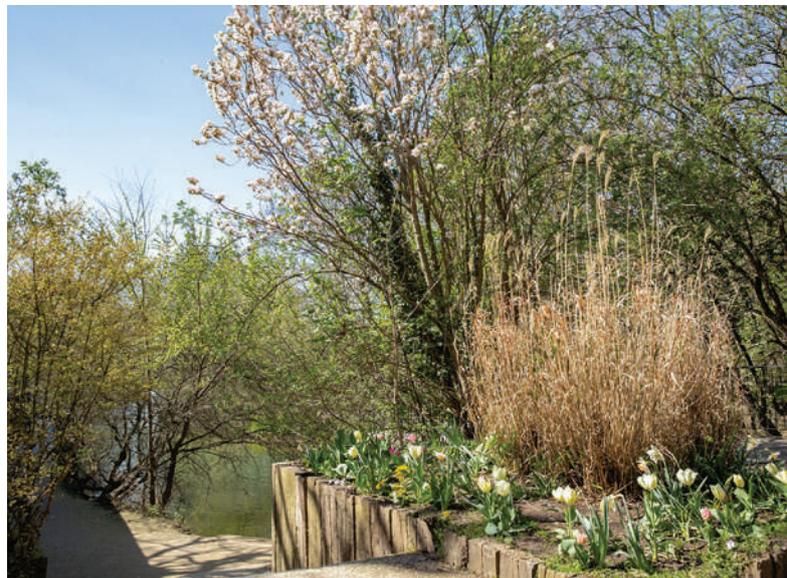
Les massifs de l'avenue du Général de Gaulle, à côté de la Croix de Lorraine, se sont parés de leurs plus belles couleurs en ce printemps.



Les arbres en fleurs du Parc du Vert-de-Maisons pour un moment de détente au soleil.



Les massifs du Quai Fernand Saguet.



Sur les Bords de Marne, pour une jolie balade au milieu de la nature.

## BIBLIOBUS

### *Il a repris du service !*

Après quelques semaines au garage où il a bénéficié de réparations nécessaires, le Bibliobus est reparti dans les rues maisonnaises. Complémentaire à la médiathèque et aux bibliothèques du Centre et René Coty, il dessert les quartiers et les écoles éloignés de ces équipements, à savoir :

**Planètes - Impasse Saint-Maur** (École Les Planètes)

**Mardi** : 16 h 30 - 18 h (17 h - 18 h pendant les vacances scolaires)

**Vert de Maisons - avenue de la Liberté** (École Charles Péguy)

**Mercredi** : 10 h - 12 h 30

**Rue Jean Jaurès** (École Jules Ferry)

**Samedi** : 10 h - 12 h 30

**Alfort** - 1, rue du Maréchal Juin

**Mercredi** : 14 h - 16 h

**Rue Bourgelat** (École Pasteur)

**Samedi** : 14 h - 16 h 30

**Gendarmerie**

**Mercredi** : 17 h - 19 h

Du fait de la situation sanitaire, le Bibliobus circule mais il n'est plus possible d'y entrer, les documents seront remis en direct sur demande.



Le bibliobus dessert six arrêts dans les quartiers éloignés des bibliothèques de la ville.

## LES MAISONNAIS PRENNENT LA PLUME

### *« Tweeter ou mourir » de Laura Rapp*

Le livre de Laura Rapp, *Maisonnaise*, n'est pas une fiction, mais un témoignage de sa propre histoire. Dans la nuit du 16 au 17 avril 2018, après plusieurs années de violences conjugales, Laura porte plainte : son conjoint a tenté de l'étrangler sous les yeux d'Alice, leur fille de deux ans.

Après un an de détention provisoire pour tentative d'homicide, stupéfaction : son ex-conjoint est remis en liberté dans l'attente du procès. Face à une justice qui n'entend pas sa détresse, Laura se tourne vers les réseaux sociaux et lance un SOS sur Twitter : « Je ne sais pas si je vais mourir demain, je veux juste être entendue.



*Protégez-moi, protégez ma fille jusqu'au procès.* »

« À travers ce livre, je souhaite sensibiliser la société sur les violences conjugales, les dysfonctionnements de notre système judiciaire et surtout sur la protection des enfants, co-victimes, qui sont les grands oubliés », affirme l'auteure. Invitée à Matignon lors du Grenelle des violences conjugales pour témoigner, Laura Rapp travaille également en concertation avec le député Aurélien Pradié sur le texte de loi relatif aux bracelets anti-rapprochement.

*Tweeter ou mourir*, éditions Michalon

## THÉÂTRE

### *Jusqu'au 12 juin pour demander un remboursement*

Du fait de la crise sanitaire, les théâtres de la Ville n'ont pu rouvrir leurs portes jusqu'ici au public. Si vous souhaitez procéder au remboursement de votre abonnement ou de vos billets déjà achetés pour la saison 2020-2021, il ne vous reste plus que quelques jours. Pour ce faire, vous pouvez soit vous rendre directement au théâtre Claude Debussy aux horaires d'ouverture, et être recredité sur votre CB, soit envoyer un

e-mail comprenant votre RIB et le récapitulatif des places achetées à [theatredebussy@theatredemaisons-alfort.org](mailto:theatredebussy@theatredemaisons-alfort.org). La date limite est fixée au samedi 12 juin prochain.

**Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter l'équipe de la billetterie au 01 41 79 17 20.**

**ETHAN CORMONT**

## Toujours plus haut

En 2018, il confiait lors d'une interview qu'il rêvait de « décrocher une médaille à Paris en 2024 ». Le jeune perchiste maisonnaise a franchi une étape de plus vers cet objectif en réalisant un saut de 5,80 m lors du meeting international *All Star Perche* qui s'est déroulé le 27 février dernier à Clermont-Ferrand. À seulement 20 ans, l'athlète bat non seulement son record personnel (5,73 m) dès son premier essai, mais il décroche en plus une 4<sup>e</sup> place juste devant Valentin Lavillenie ! Notons également que cette performance surpasse celle de son mentor Renaud Lavillenie au même âge.

Quelques jours auparavant, le jeune perchiste montait sur la 2<sup>e</sup> place du podium des championnats de France Elite (du 19 au 21 février à Miramas) au côté des frères Lavillenie. Début mars, lors des championnats d'Europe en Pologne, Ethan



© Jérôme Lagunegrand

Ethan Cormont.

Cormont a terminé à la 10<sup>e</sup> place. Des résultats qui permettent à l'athlète maisonnaise d'être toujours en lice pour décrocher sa qualification aux prochains Jeux Olympiques de Tokyo cet été.

## JUDO

### Christophe Gagliano nommé responsable de l'équipe de France masculine

Fin janvier, Christophe Gagliano a été nommé responsable de l'équipe de France masculine de judo après avoir suivi les juniors masculins durant de nombreuses années. Il succède à Franck Chambily, qui reste dans le staff mais qui s'occupera exclusivement de Teddy Riner. Membre du JCMA depuis 1985, il y effectua toute sa carrière sportive, de son premier titre de champion de France juniors en 1987 à sa médaille de bronze décrochée aux Jeux Olympiques d'Atlanta en 1996 en passant par ses titres de vice-champion d'Europe en 1995 et du monde en 1997. Toujours licencié au JCMA, de même que ses quatre enfants, nous l'avons rencontré à la suite de cette nomination prestigieuse.

#### Quelles sont vos priorités au sein de l'équipe de France ?

C'est un beau défi et une chance qu'on me fasse confiance pour mener à bien ce projet passionnant. Dans un premier temps, il y a les Jeux de Tokyo cet été. Comme l'échéance est proche, le travail va essentiellement consister à accompagner

les athlètes, à recadrer le fonctionnement sans changement majeur. Parmi les priorités, il faut que les sept athlètes en lice se projettent le plus possible vers Tokyo et pour cela, il faut leur offrir les meilleures conditions afin qu'ils puissent bénéficier d'un entraînement optimal. Nous allons travailler sur les points physiques et/ou techniques qui peuvent encore être améliorés d'ici le jour-J pour qu'ils soient à 100 % de leur potentiel.

#### Et dans un second temps, quels seront vos axes de travail ?

Nous serons davantage dans une logique de restructuration. Nous allons repenser le modèle d'entraînement afin d'amener de la nouveauté. Gravitant depuis longtemps dans le système de la fédération, j'ai pu observer ce qui marchait encore et ce qui devait évoluer. Nous avons de très bonnes bases liées à l'histoire du judo et il faut s'appuyer dessus, tout en essayant d'amener de la créativité et des changements dans les méthodes, l'approche des entraînements, adaptés au système international de compétitions. Aujourd'hui, il y a davantage de compétitions – tous les 15 jours, 3 semaines – que d'entraînements et il faut le prendre en compte et trouver un bon équilibre.

#### En quoi votre expérience en tant que judoka peut-elle vous être bénéfique ?

Grâce à mon expérience personnelle d'athlète et d'entraîneur, je connais le judo par cœur, la discipline, les aspects technique et tactique du sport. J'ai aussi vécu personnellement toutes ces grandes rencontres internationales, et donc toute cette expérience liée à l'enjeu de l'événement, le fait de jouer sa carrière sur un combat, je la connais de l'intérieur. C'est irremplaçable comme vécu. Mais en tant qu'entraîneur, nous n'avons pas le même positionnement que lorsqu'on est athlète : on est davantage dans le collectif, dans une approche plus ouverte, psychologique, et on prend aussi plus de recul.



Judoka émérite, Christophe Gagliano possède également le titre prestigieux de 7<sup>e</sup> Dan.

# *Libre expression des groupes politiques représentés au Conseil municipal de Maisons-Alfort*

.....

Texte des élus du groupe « *Maisons-Alfort Ensemble, Écologie et Solidarité* » non transmis dans les délais fixés par le règlement intérieur du Conseil municipal.

.....

Compte tenu des règles relatives au financement des campagnes électorales. Le groupe *Maisons-Alfort passionnément* ne s'exprimera plus dans le magazine municipal jusqu'à la fin des élections départementales.



## PHARMACIES DE GARDE

### 8 mai : Pharmacie Berdugo Borgnon

62, avenue du Général Leclerc

### 9 mai : Pharmacie de la Santé

59, avenue du Général Leclerc

### 13 mai : Pharmacie Chatap

24, Cours des Juilliottes

### 16 mai : Pharmacie Jean Jaurès

139, rue Jean Jaurès

### 23 mai : Duval-Jarrige

16, avenue de la République

### 24 mai : Pharmacie de la Mairie

61, avenue du Général de Gaulle

### 30 mai : Pharmacie Condorcet

158, avenue Gambetta

### 6 juin : Pharmacie de l'École Nguyen Huu

26, avenue du Général de Gaulle

## RENCONTREZ VOS ÉLUS SUR LES MARCHÉS

**Vendredi 21 mai de 15 h 45 à 17 h** : impasse Saint-Maur dans le quartier des Planètes.

**Samedi 22 mai de 10 h à 12 h** : marché de Charentonneau, devant le magasin Auchan dans le quartier Liberté Vert de Maisons, près de l'enseigne Picard dans le quartier d'Alfort (39, avenue du Général Leclerc) et à la galerie commerciale des Juilliottes.

**Dimanche 23 mai de 10 h à 12 h** : marché du Centre et devant le magasin Auchan, avenue du Professeur Cadiot.

## PERMANENCE DE VOTRE DÉPUTÉ



Michel Herbillon, en tant que député de Maisons-Alfort, et comme il le fait dans les autres communes de sa circonscription (Charenton-le-Pont, Joinville-le-Pont et Saint-Maurice), reçoit les Maisonnais une fois par mois à l'Hôtel de ville de Maisons-Alfort. Compte tenu de la crise sanitaire, la prochaine permanence aura lieu **le jeudi 20 mai à partir de 16 h 30** sur rendez-vous en contactant au préalable le secrétariat au 01 43 96 77 23.

## ÉTAT CIVIL

### Janvier

**Décès** : COUTANT Thérèse épouse TÉNÉSI.

### Février

**Naissances** : ASSUIED Yoël, BELHEGUETE Haris, CHAMPAULT Lina, DEJONGHE Victor, DUBRAY-VAUTRIN Théo, DUPUY Jeanne, FERNANDES DA SILVA Mathew, FILAT Avram, HUGO Claudon, KLUDYS Raphaël, LEFEVRE Lucile, MASSON Antoine, MOSCOL Hugo, NOËL Sébastien, PENVEN Maxine, QUESNEL Louise, YSSOUFA Maïssa.

**Décès** : Bernadette BORGES TAVARES, MENIE Robert, MOYA OLIVOS Carlos, POLENGHI Jacqueline épouse DELION.

### Mars

**Naissances** : ATTAL Lenny, BAH Isaac, BONNARD Jules, BREDA



## COLLECTES DE DÉCHETS

### Collecte des déchets toxiques

**Marché de Charentonneau** : samedi 5 juin de 8 h à 12 h.

**Marché du Centre** : dimanche 16 mai de 8 h à 12 h.

### Déposez vos biodéchets en faisant votre marché

Désormais, une collecte des biodéchets (épluchures, restes de repas, marc de café, coquilles d'œufs, fleurs, etc.) est organisée sur les marchés de la Ville par le Territoire Paris Est Marne&Bois. Vous pouvez ainsi y déposer vos déchets alimentaires préalablement triés chez vous grâce à un bioseau distribué gratuitement par le Territoire tandis que les commerçants peuvent jeter leurs biodéchets directement en fin de marché. Les Maisonnais qui souhaiteraient s'en procurer peuvent faire une demande directement auprès du Territoire par e-mail à [environnement@pemb.fr](mailto:environnement@pemb.fr) ou par téléphone au 01 48 71 59 13. Ils seront par la suite recontactés pour une prise de rendez-vous pour une livraison à domicile selon leurs disponibilités.

### Service de Collecte des encombrants et des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) :

depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, le Territoire Paris Est Marne&Bois est en charge du ramassage des encombrants à Maisons-Alfort. La procédure de rendez-vous mise en place par le Territoire sera à l'identique de la Ville. Ainsi, si vous souhaitez déposer des encombrants, la collecte s'effectue uniquement sur rendez-vous par téléphone au 01 84 23 51 51 ou par e-mail à [encombrants@pemb.fr](mailto:encombrants@pemb.fr). En cas de problème ou de difficulté, vous pouvez appeler les services techniques de la Ville au 01 43 96 77 25, qui se tiennent à votre disposition pour vous conseiller, vous orienter et vous assister dans vos démarches.

### Déchèterie

Afin de connaître la déchèterie la plus proche de chez vous, veuillez contacter les services du territoire Paris Est Marne&Bois au 01 48 71 59 13 ou par e-mail [environnement@pemb.fr](mailto:environnement@pemb.fr), ou bien consulter le site internet du territoire : [www.parisestmarnebois.fr](http://www.parisestmarnebois.fr). Un justificatif de domicile et une pièce d'identité vous seront demandés.

FRÉCHET Matteo, CHEVROT Noah, CHICHEPORTICHE Sasha, CRASSAT Maryam, DUCATEL Maëlyn, FAIELLA Samuele, FAIELLA Damiano, FUCHS Mia, GUITTON Sacha, HUREAU Mailys, KEFI Jassem, KEFI Sirine, LE JEUNE DION Guénaëlle, LOUBET dit GAJOL Kimia, MAITREAU Lisa, MASSICARD Isaiah, QUINONES GONZALES Sandro, RANDRIANARISOA Eva, RUSU Amelia, SAÏCHE Ania, SELIER SANTOS GONZALEZ Kiara, TALBI Jed, VIEILLE Charlotte, VILLEMONT BERTRINI Charly, VOJNOVIC Eva.

**Mariages** : CARRY Bertrand et TOLBI Meriem, RENARD Hugues et DAMOISEAUX Cécile, NADJAR Yann et POLIN Vanessa, DA SILVEIRA MENDONÇA Glauca et SOUZA Maycon, KRIEF Léo et KHAÏAT Ilana, BUENO Benjamin et COTIER Anne, QUINTANA Marc et NAGÉRA Magali.

**Décès** : DUVEAU Marguerite épouse TILLEQUIN, LÉVY Jacques, RENARD Jacqueline épouse LE MOING.



# Venez visiter la Ferme de Maisons-Alfort



## PARC DU CHÂTEAU DE RÉGHAT

34, rue Victor Hugo

Voir les tarifs sur le site [www.maisons-alfort.fr](http://www.maisons-alfort.fr)

## HORAIRES D'HIVER DU 21 SEPTEMBRE AU 20 MARS

Mercredi de 14h à 17h, samedi et dimanche de 11h à 17h

## HORAIRES D'ÉTÉ DU 21 MARS AU 20 SEPTEMBRE

Mercredi de 14h à 18h, samedi et dimanche de 11h à 18h



[WWW.MAISONS-ALFORT.FR](http://WWW.MAISONS-ALFORT.FR)



PLAN INTERACTIF



VILLE DE MAISONS-ALFORT